

SYNTHESE DES RAPPORTS ANNUELS 2018 DE QUALITE DE SERVICE



Prix et Qualité du Service public

- de l'Assainissement Collectif :

- Structurant
- Des stations d'épuration péri-urbaines

- de l'Assainissement Non Collectif



Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SLO

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE



ASSAINISSEMENT COLLECTIF STRUCTURANT



MISSIONS

- Le Grand Périgueux gère l'assainissement structurant de l'agglomération (réseau primaire + traitement)



**Le Grand Périgueux :
Maître d'ouvrage**

2 Contrats d'affermage:
SUEZ : 9 ans
(échéance au 31/12/2020)
Véolia: 12 ans
(échéance au 30/06/2025)



SUEZ / Véolia : Fermiers

- Assure les investissements
 - Gère le traitement des boues
 - Surveille la qualité des eaux
 - Gère le budget
 - Fixe la redevance
 - Contrôle le délégataire
- L'assainissement secondaire (branchements et collecte des effluents) est assuré par les communes.
- Assure l'exploitation des ouvrages construits par le Gd Pgx (collecte, transport, traitement)
 - Facture le service

LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT URBAINS

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

Sur quelles communes ?

Système d'assainissement de Saltgourde – Trélissac:

- 65,7 km de réseaux
(de diamètre 200 à 2 000 mm)
- 25 postes de relèvement (PR)
- Step Saltgourde : 48 300 EH
- Step Trélissac : 10 000 EH

Système d'assainissement de Fromarsac:

- Step FROMARSAC (industrielle): 18 000 EH

Système d'assainissement de Boulazac:

- 14,5 km de réseaux
(de diamètre 150 à 400 mm)
- 7 postes de relèvement
- Step Landry : 36 600 EH

Périgueux, Chancelade
Champcevinel, Notre Dame de
Sanilhac, Coulounieix-Chamiers,
Marsac sur l'Isle (partie est), Coursac,
Trélissac et
Atur + Boulazac (en partie)

Marsac sur l'Isle (partie Ouest)

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE
(Atur, Boulazac et Saint Laurent sur Manoire)
et
Bassillac

Le Traitement

Le Grand Périgueux est situé en zone sensible définie par le SDAGE
 (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

● Traitement : Station d'épuration de Saltgourde (48 300 EH)

mise en service en 1993 - Procédé d'épuration: décantation primaire et biofiltration

- **5 306 m³** de matières de vidange (5 708 m³ en 2017)
Pour rappel : volume nominal 6 000 m³
- **2 159 m³** de sables de curage (1 658 m³ en 2017)
- Volume d'eaux usées traitées : **3 932 451 m³** (3 065 050 m³ en 2017)

Conformité des paramètres de suivi :

Paramètres	Résultats 2017	Résultats 2018	Limites à respecter
DBO ₅	95 %	92,4 %	Rendement minimum 80 %
DCO	89 %	87,9 %	Rendement minimum 75 %
MES	95 %	92,5 %	Rendement minimum 90 %
NK (azote)	64 %	62,3 %	Rendement minimum 70 %
NK (sortie STEP)	19,53 mg/l	17,3 mg/l	Max. 15 mg/l autorisé arrêté préfectoral
Pt	90 %	86,2 %	Rendement minimum 89 %

Les rendements sur le paramètre Azote (NK sortie step) sont impactés. Ils sont dépendants de plusieurs paramètres : température des effluents, volume d'eaux pluviales à gérer (unitaire) et des performances des filtres biologiques. Ces filtres biologiques vieillissants vont faire l'objet de travaux de réhabilitation. Cette opération est inscrite à l'appel à projets de l'Agence de l'Eau pour lequel une subvention est programmée.

Le Traitement

● Traitement : Station d'épuration des Garennes à Trélissac (10 000 EH)

mise en service en mars 2008 - Procédé d'épuration : « boues activées » aération prolongée

Volumes d'eaux usées traités : **445 859 m³**
(390 925 m³ en 2017)

Conformité des paramètres de suivi :

Paramètres	Résultats 2017	Résultats 2018	Limites à respecter
DBO ₅ (demande biochimique d'oxygène en 5 j)	3,04 mg/l	3,19 mg/l	Concentration (25 mg/l)
DCO (demande chimique)	31,43 mg/l	30,8 mg/l	Concentration maximale 125 mg/l
MES (matières en suspension)	4,51 mg/l	4,3 mg/l	Concentration maximale 35 mg/l
NGL	5,55 mg/l	4,7 mg/l	Concentration maximale 15 mg/l
NTK	3,11 mg/l	2,4 mg/l	Concentration maximale 17 mg/l
NH ₄	2,69 mg/l	2,1 mg/l	Concentration maximale 6 mg/l
Pt (Phosphore)	0,67 mg/l	0,57 mg/l	Concentration maximale 2 mg/l

● Jugement de la conformité des performances d'épuration (fourni par la Police de l'Eau) :

- Station de Saltgourde : (sera connu en septembre) % (100 % en 2017)
- Station de Trélissac : (sera connu en septembre) % (100 % en 2017)
- Station de Fromarsac: (sera connu en septembre) % (100 % en 2017)

Le Traitement

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SLO

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

- **Traitement : Station d'épuration de Landry (36 600 EH) à BOULAZAC-ISLE-MANOIRE**
Mise en service en mars 2015 – Procédé d'épuration: « boues activées » aération prolongée
 - Volume d'eaux usées traitées (Landry) : 913 657 m³ (731 210 m³ en 2017)

Conformité des paramètres de suivi de Landry :

Paramètres	Moyenne Concentration		Limites à respecter
	2017	2018	
DBO ₅	3,3 mg/l	3,1 mg/l	Rendement minimum 80 % ou concentration ≤ 25 mg/l
DCO	32,8 mg/l	25,4 mg/l	Rendement minimum 75 % ou concentration ≤ 90 mg/l
MES	9 mg/l	4,6 mg/l	Rendement minimum 90 % ou concentration ≤ 35 mg/l
NGL	3,3 mg/l	3,0 mg/l	Rendement minimum 70 % ou concentration ≤ 15 mg/l
Pt	0,5 mg/l	0,5 mg/l	Rendement minimum 80 % ou concentration ≤ 2 mg/l

La station de Landry a obtenu des performances très élevées en 2018 dans la continuité de 2017.

En effet, les difficultés rencontrées en 2015 et 2016 (charges de pollution excessives provenant d'un rejet industriel) ont été résolues.

● **Jugement de la conformité des performances d'épuration (fourni par la Police de l'Eau) :**

- Station de Landry: (sera connu en septembre) % (100 % en 2017)

Les Interventions Principales du Délégataire SUEZ

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SUEZ

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

● Station de Saltgourde :

- Renouvellement de pompes et du préleveur de Bypass
- Renouvellement d'agitateurs, du débitmètre entrée step, de l'automate

Station de trémissac :

- Renouvellement d'agitateurs, de pompes à boues, de pompes de relevage

Postes de relevage:

- Renouvellement de pompes sur les PR suivants: Font Reine, Gabarres, Reynats, Coursac, Crouchoux, De Gaulle, Lacombe



● Interventions sur réseau structurant Saltgourde/Trémissac :

- Curage réseaux (selon besoin) : 9,13 km, soit 14 % des 65 km de linéaire total (14 % en 2016).
- 3 à 4 nettoyages de postes par an selon leur importance.
- 3 095ml d'inspection caméra des réseaux

Le rapport du délégataire, remis le 31 mai, est consultable au service assainissement.

Système de collecte de Landry :

- Renouvellement de pompes sur les PR LEPARAT, LE BRANCHET, SUCHET, LANDRY et PONTEIX

Interventions sur réseau structurant Boulazac :

- Linéaire de curage 2018 : 1 km, soit 7 % des 14,52 km de linéaire total (6,5 km en 2017). Ce ratio, élevé en 2017, s'explique du fait que l'étude diagnostique des réseaux a nécessité du curage de réseau préalable aux interventions de passage caméra.

Le rapport du déléguataire, remis le 31 mai, est consultable au service assainissement.

Gestion des Boues (régie)



- **Traitement confié à un prestataire privé (PAPREC AGRO anciennement AES) :**
 - Accord-cadre à bons de commande d'un an renouvelable 3 fois (1^{ère} année) pour la fabrication de compost normé : **370 000 € TTC** en 2018.
 - **5 111 tonnes** : 3 422 T Saltgourde + 1 241 T Boulazac + 448 T Trélissac de boues ont été mélangées avec 7 410 m³ de déchets verts sur la plateforme de Saint Paul La Roche.
(2017 : 5 603 tonnes : 3 531 T Saltgourde + 1 623 T Boulazac + 449 T Trélissac)

Les boues d'Antonne rapatriées sur la station d'épuration de Trélissac représentent 417 m³ sur 2018. Également les boues des stations d'épuration de Mensignac (84 T, déshydratation mobile) et de Savignac les Eglises (32 T, géotubes) ont été amenées sur la plateforme de compostage PAPREC en 2018.

➔ 4 380 tonnes de compost normé et commercialisé par PAPREC AGRO (monde agricole, département 24)

Juin 2019 : changement de dénomination sociale, nouveau nom PAPREC AGRO.



Qualité des Eaux de la Rivière

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

- **Un programme de mesures périodiques des eaux de la rivière Isle :**

→ qualité physico-chimique (nitrates, phosphates...) :

- 2 points amont et aval de l'agglomération sur 12 mois

Bon niveau de classement sur les paramètres recherchés

→ qualité bactériologique/Prélèvements mensuels en période estivale (sur 3 mois)

- 11 points (du pont Antonne/Escoire à celui de Razac/Annesse avec Grandou, Barnabé, bases canoés, Ecluse La Roche....)

Résultats variables alternant entre moyens et mauvais sur la période estivale et sur l'ensemble des points de suivi. Après recherches de cause de ces résultats médiocres avec les exploitants de réseau, aucune origine depuis des ouvrages assainissement n'a pu être identifiée.

➔ ***Il est programmé au budget 2019 le lancement d'une étude de faisabilité d'un « profil Baignade » sur la partie amont de l'aire urbaine du Grand Périgueux.***

- **Station mobile d'analyse en continu de la qualité des eaux (cadre contrat d'affermage : SIRENE)**

Aucune pollution détectée.

En 2018, la station était installée au niveau de la piscine d'été de Marsac.

En mars 2019, la station est déplacée au niveau du barrage des Mounards à Trélissac.



- **Recherche réglementaire de micropolluants dans les eaux (RSDE)**

Réalisation sur l'année 2018 de 6 campagnes de mesures (bilans 24h) en entrée et en sortie des stations d'épuration de Saltgourde et de Landry

"Recherche de Substances Dangereuses dans les Eaux" (RSDE) visant à rechercher 96 substances (hydrocarbures, pesticides, métaux,...).

Après consultation de prestataires, le bureau d'études IRH Environnement a été retenu pour réaliser ces 6 campagnes.

Le montant de la prestation est de 25 420,00 € HT avec subvention Agence de l'Eau (50 %)

Les conclusions définitives sont en cours de finalisation.

Principales opérations GRAND PERIGUEUX réalisées en 2018

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SLO

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

Opérations	Montant TTC	Subventions Agence de l'Eau
- Maintenance réseau, renouvellement tampons, analyses rivière (11 675 € TTC)...	43 500 €	7 657 € (suivi qualité rivière)
- Autosurveillance des réseaux structurants: fin des travaux	33 000 €	31 000 €
- Station de Saltgourde (poste déporté, pont bascule, piège à charriages): fin travaux	247 000 €	100 000 €
- Création de bassins de stockage Coutras et De Gaulle (études)	63 000 €	
- Mise en séparatif réseau rues des Pins/Paul Toubet (N.D. Sanilhac)	58 000 €	
- Station de Saltgourde: réhabilitation du traitement de l'azote (études)	53 000 €	
- Programme de réhabilitation des réseaux d'asst communaux et intercommunaux : travaux (Antonne, Champcevinel, Périgueux)	669 000€	519 000€
- Réhabilitation des réseaux de refoulement du PR Coutras sous l'Isle : travaux	807 000 €	192 000€
- Diagnostic du système d'assainissement de Landry à Boulazac-Isle-Manoire : fin de l'étude	46 000 €	55 000 €
- Délestage assainissement De Gaulle/Mériller à Coulounieix-Chamiers : études	52 000€	300 000€
Prestation de service :		
- Compostage des boues	370 000 €	

Redevances Structurant

Envoyé en préfecture le 10/07/2019
 Reçu en préfecture le 10/07/2019
 Affiché le
 ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE



- Coût de l'assainissement communautaire pour un foyer moyen
 (consommation de référence INSEE – 120 m³/an)

FACTURE DE 120 m ³	Au 01/07/2018		Au 01/07/2017	
	€/ m ³	Montant	€/ m ³	Montant
<u>ASST STRUCTURANT SALTGOURDE</u>				
Partie Lyonnaise des Eaux	0,5092 €	63,29 €	0,5114	61,37€
Partie Grand Périgueux	0,6608 €	77,11 €	0,6586	79,03€
TOTAL Hors Taxe	1,17 €	140,40 €	1,17 €	140,04 €
TVA	TVA 10 %	14,04 €	TVA 10 %	14,04 €
TOTAL TTC		154,44 €		154,44 €
<u>ASST STRUCTURANT BOULAZAC</u>				
Partie Véolia	0,5688 €	67,32 €	0,5616	67,39€
Partie Grand Périgueux	0,6012 €	73,08 €	0,6084	73,01€
TOTAL Hors Taxe	1,17 €	140,40 €	1,17 €	140,04 €
TVA	TVA 10 %	14,04 €	TVA 10 %	14,04 €
TOTAL TTC		154,44 €		154,44 €

- Montant total de la redevance perçue comptablement par le Grand Périgueux pour l'exercice 2018 : **2 720 000 €** (2 136 000 € en 2017).

Les Bases de la Redevance

- Système d'assainissement de Saltgourde et Trélissac :
 - 23 504 usagers
 - 2 288 275 m³ assujettis

- Système d'assainissement de Boulazac :
 - 3 177 usagers
 - 615 576 m³ assujettis

Soit au total pour la zone urbaine :

26 681 usagers (27 155 en 2017)

2 903 851 m³ assujettis



Station d'épuration Landry à Boulazac – Serre ORGANICA



Autres Indicateurs Financiers

● Aide à la Performance Epuratoire de l'Agence de l'Eau

⇒ Prime pour épuration Saltgourde basée sur les résultats 2017 : 131 039 €
(131 231 € en 2017 sur résultats 2016).

Pénalité de 20 % (22 000 €) lié à la non-conformité de la collecte et à la présence des eaux claires parasites (ECP).

⇒ Prime pour épuration Trélissac basée sur les résultats 2017 : 30 401 €
(29 281 € en 2017 sur résultats 2016).

Pénalité de 20 % (5 500 €) mauvais fonctionnement du réseau de collecte : présence Eaux Claires Parasites de nappe et de pluie

⇒ Prime pour épuration Boulazac basée sur les résultats 2017 : 48 986 € (9 363 € en 2017 sur résultats 2016).

- Pénalité de 20 % (8 200€) mauvais fonctionnement du réseau de collecte : eaux claires parasites par temps de pluie

● La dette et son évolution (Grand Périgueux)

L'encours de la dette pour la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux : 5 875 695 € au 31 décembre 2018 pour l'ensemble des emprunts.

Le montant des annuités 2018 se répartit en 91 707 € d'intérêts et 470 732 € d'amortissements du capital.

Les principales opérations du service en 2019

- Préparation du transfert de la compétence assainissement eaux usées – eaux pluviales (rappel: prise de compétence actée par les lois NOTRe et Ferrand-Fesneau au 01/01/2020)
- Schéma directeur de Saltgourde :
 - Poursuite des travaux travaux de réhabilitation des réseaux avec les communes en groupement de commandes;
 - Démarrage travaux: délestage réseau assainissement De Gaulle/Mériller à Coulounieix-Chamiers
 - Poursuite études pour la création de bassins de stockage De Gaulle et Coutras
 - Démarrage des travaux de la réhabilitation du traitement de l'azote sur la station de Saltgourde
- Schéma directeur de Landry-Boulazac:
 - Etude pour la création d'un point d'autosurveillance du rejet de l'industriel Foies gras Delmon,
 - Etude et travaux de la réhabilitation des réseaux de la RD5E2 (Boulazac – zone d'activités)
- Poursuite des travaux de mise en conformité et sécurité sur les ouvrages (stations, postes de relevage et réseau) ;
- Suivi des deux contrats d'affermage (Saltgourde/Trélissac et Landry Boulazac); Etude AMO pour le renouvellement du contrat DSP arrivant à échéance en décembre 2020
- Etude sur la création d'un profil baignade sur l'Isle en amont de l'agglomération

Envoyé en préfecture le 10/07/2019
Reçu en préfecture le 10/07/2019
Affiché le
ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE



ASSAINISSEMENT COLLECTIF STATIONS D'EPURATION PERI-URBAINES

Le service péri-urbain en 2018

Envoyé en préfecture le 10/07/2019
Reçu en préfecture le 10/07/2019
Affiché le 
ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE



Les stations d'épuration :

- 25 stations exploitées en régie (de 30 à 2 000 EH) et 1 en DSP: celles de Cendrieux, Ligueux, Manzac sur Vern, Saint Laurent des Bâtons, Saint Michel de Villadeix, et Sainte Alvère sont exploitées pour notre compte par les communes. L'exploitation de la station d'épuration de Vergt est assurée par SUEZ (DSP).

Le service :

- 3 agents pour l'exploitation des ouvrages
- 0,5 ETP Technicien qui encadre le service et assure le suivi des contrats et prestations de service

Régie

- Volume d'eaux usées traités total (26 stations d'épurations) : de l'ordre de **540 000 m³**
- Nombre d'abonnés péri-urbain total : de l'ordre de **4 050**



Principales Caractéristiques des 25 STEP (Régie Grand Périgueux + Co.S.L.O.S.)

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

	Capacité (Equivalent/ Habitant)	Traitement	Gestion	Rejet	Qualité rejet (seuil réglementaire + conclusions SATESE)	m ³ assujettis* 2018 (2017)	Abonnés* 2018 (2017)	Prix GD PX/m ³ 2018** (2017)
Agonac	1 000	Boues activées	Régie GD PX	Beauronne	Très Bonne	18 040 (19 850)	301 (303)	1,11 € (1,05 €)
Annesse et Beaulieu	1 300	Boues activées	Régie GD PX	Isle	Bonne	54 550 (58 750)	532 (537)	1,11 € (1,05 €)
Antonne et Trigonant	1 140	Boues activées	Régie GD PX	Isle	Très Bonne	24 352 (20 358)	164 (177 ?)	1,11 € (1,05 €)
Blis-et-Born	160	Filtres plantés de roseaux	Régie GD PX	Infiltration	Bonne	2 500	28	1,11 € (1,05 €)
Château l'Evêque - Bourg	1 500	Boues activées	Régie GD PX	Beauronne	Très Bonne	36 890 (38 600)	480 (478)	1,11 € (1,05 €)
Château l'Evêque - Preyssac	100	Filtres plantés de roseaux	Régie GD PX	Ruisseau, Beauronne	Bonne		26 (25)	1,11 € (1,05 €)
Chancelade Andrivaux	75	Filtres plantés de roseaux	Régie GD PX	Infiltration	Bonne	?	15 (15)	1,11 € (1,05 €)
Chancelade Beauronne	30	Fosse toutes eaux + massifs filtrants	Régie GD PX	Ruisseau, Beauronne	Bonne	450 (396)	7 (7)	1,11 € (1,05 €)

* Données délégataires Eau Potable

** Tarifs au 01 janvier 2018

+ voir page suivante

Principales Caractéristiques des 25 STEP (Régie Grand Périgueux + Communes) (suite)

Envoyé en préfecture le 10/07/2019
 Reçu en préfecture le 10/07/2019
 Affiché le 
 ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

	Capacité (Equivalent/ Habitant)	Traitement	Gestion	Rejet	Qualité rejet (seuil règlementaire + conclusions SATESE)	m ³ assujettis* 2018 (2017)	Abonnés* 2018 (2017)	Prix GD PX/ m ³ 2018** (2017)
La Chapelle Gonaguet	200	Décanteur / digesteur + lits filtrants	Régie GD PX	Infiltration	Pas de rejet Dysfonctionnement (colmatage des filtres à sable)	5 995 (5 698)	65 (64)	1,11 € (1,05 €)
Mensignac	1 100	Boues activées	Régie GD PX	Infiltration	Très Bonne	24 200 (24 530)	316 (318)	1,11 € (1,05 €)
Razac sur l'Isle	2 000	Boues activées	Régie GD PX	Isle	Très Bonne	43 800 (57 930)	532 (537)	1,11 € (1,05 €)
La Douze – Bourg	360	Filtres plantés de roseaux	Régie GD PX	Infiltration	Très bonne	9 142 (10 539)	121 (120)	1,11 € (1,05 €)
La Douze – Les Versannes	100	Filtres plantés de roseaux	Régie GD PX	Infiltration	Moyenne (peu d'eaux usées)			
Marsaneix	250	Filtres plantés de roseaux	Régie GD PX	Infiltration	Moyenne (infiltration quasi nulle)	6 635 ? (8 890)	84 (84)	1,11 € (1,05 €)
Saint Pierre de Chignac	400	Filtres plantés de roseaux	Régie GD PX	Infiltration	Bonne	12 983 (12 950)	136 (135)	1,11 € (1,05 €)
Sarliac sur l'Isle	1 000	Boues activées	Régie GD PX	Isle	Bonne	20 884 (27 058)	277 (281)	1,11 € (1,05 €)

Données délégataires Eau Potable
 ** Tarifs au 01 janvier 2018

Principales Caractéristiques des 25 STEP (Régie Grand Périgueux + Communes) (suite)

Envoyé en préfecture le 10/07/2019
 Reçu en préfecture le 10/07/2019
 Affiché le 
 ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

	Capacité (Equivalent / Habitant)	Traitement	Gestion	Rejet	Qualité rejet (seuil règlementaire + conclusions SATESE)	m ³ assujettis* 2017 (2016)	Abonnés* 2018 (2017)	Prix GD PX/ m ³ 2018** (2017)
Ligueux	100	Fosse toutes eaux + filtres à sables drainés	Régie GD PX + Commune	Infiltration	Mauvaise (colmatage des filtres à sable)	21 135	38	1,11 € (1,05 €)
Sorges	700	Décanteur / digesteur + filtres à sables drainés	Régie GD PX + Commune	Infiltration	Pas d'analyse (Dysfonctionnement colmatage des filtres à sables)		120	1,11 € (1,05 €)
Manzac sur Vern	450	Filtres plantés de roseaux	Régie GD PX + Commune	Vern	Bonne	6 650	109	1,11 € (1,05 €)
Cendrieux	230	Filtres plantés de roseaux	Régie GD PX + Commune	Infiltration	Bonne mais une fosse d'infiltration colmatée	3 529	61	1,11 € (1,05 €)
Saint Michel de Villadeix	80	Filtres plantés de roseaux	Régie GD PX + Commune	Infiltration	Très satisfaisant	983	20	1,11 € (1,05 €)
Saint Laurent des Bâtons	60	Procédé membranaire	Régie GD PX + Commune	Verdançon	Dysfonctionnement et expertise en cours	1 100	20	1,11 € (1,05 €)
Sainte Alvère	633	Boues activées	Régie GD PX + Commune	La Louyre	Bonne	22 850	280	1,11 € (1,05 €)
Savignac les Eglises	700	Boues activées	Régie GD PX	Isle	Bonne	11 880	222	1,11 € (1,05 €)

* Données délégataires Eau Potable
 ** Tarifs au 01 janvier 2018

TOTAL	352 886 m³	3 955 abonnés
--------------	------------------------------	----------------------

Rendements épuratoires des stations en 2018

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

Sur l'ensemble des stations d'épuration (25 en régie et 1 en DSP), les rendements épuratoires sont d'un **bon niveau**, respectent les seuils réglementaires à l'exception de celle de Vergt non conforme en performances (avis Police de l'Eau consécutif à des départs de boues dus aux eaux parasites reçues).

Les traitements :

- 9 stations à boues activées (de 633 à 2 000 EH)
- 10 stations à filtres plantés de roseaux (de 75 à 400 EH)
- 2 fosses toutes eaux et 4 décanteur/digesteur avec filtres à sables drainés (de 30 à 700 EH)
- 1 procédé membranaire (60 EH)



Les différentes interventions réalisées en 2018 sur les stations d'épuration

Envoyé en préfecture le 10/07/2019
Reçu en préfecture le 10/07/2019
Affiché le 
ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

↳ La Régie : 25 stations d'épuration

● Fonctionnement : dépenses 2018

160 000€ TTC

- Entretien courant des ouvrages et des abords (réglages, vidanges, pompages sables, graisses...)
- Vérifications règlementaires annuelles (armoires électriques, appareils de levage, extincteurs)
- Enlèvement des boues et suivis agronomiques
- Frais d'exploitation par communes des nouvelles stations d'épuration (Val de Louyre et Caudeau, Sorges et Ligeux en Périgord, Manzac sur Vern, Saint Michel de Villadeix).

● Investissement : dépenses 2018

136 400€ TTC

- Poursuite études création système d'assainissement collectif à "Laurière" à Antonne-et-Trigonant
- Régularisation administrative de l'autorisation de rejet de la step de Ste Alvère
- Travaux de mise en place d'un dégrilleur, d'un système de mesure de débit surversé et d'un pluviomètre à Vergt
- Réhabilitation complète du poste de relevage de Sarliac/Isle, renouvellement des équipements motoréducteurs turbines d'aération à Annesse-et-Beaulieu et Razac sur l'Isle, acquisition de pompes de relevage et à boues, agitateur silo à boues, renouvellement tamis à Mensignac et à Sorges
- Acquisition tablettes + logiciel métiers pour agents d'exploitation des steps

↳ Exploitation déléguée : Vergt (rapport annuel 2017 est consultable au service assainissement)

REDEVANCE PERI-URBAIN

Envoyé en préfecture le 10/07/2019
Reçu en préfecture le 10/07/2019
Affiché le
ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE



- Coût de l'assainissement communautaire (part traitement Grand Périgueux) pour un foyer moyen
(consommation de référence INSEE – 120 m³)

FACTURE DE 120 m ³	Au 01/01/2018		Au 01/01/2018	
	€/ m ³	Montant (€)	€/ m ³	Montant (€)
Redevance Grand Périgueux	1,11 €	133,20 €	1,17 €	140,40 €
TOTAL Hors Taxe (part Grand Périgueux)	1,11 €	133,20 €	1,17 €	140,40 €
TVA		(10%) 13,32 €		(10%) 14,04 €
TOTAL TTC (part Gd Px)		146,52 €		154,44 €

Depuis 2012, la redevance était en lissage pour un rapprochement des tarifs urbain/péri-urbain à horizon 2019. Ce qui est le cas depuis le 1^{er} janvier 2019.

- Montant total de la redevance perçue comptablement par le Grand Périgueux en 2018 :
381 700,00 €

Autres Indicateurs Financiers Péri-Urbains

Envoyé en préfecture le 10/07/2019
Reçu en préfecture le 10/07/2019
Affiché le
ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE



- **Aide à la Performance Epuratoire de l'Agence de l'Eau**

Elle concerne 16 stations d'épuration pour un montant total de 163 000 €.

- **La dette et son évolution (GRAND PERIGUEUX)**

L'encours de la dette pour le Grand Périgueux est de 433 636 € au 31 décembre 2018.

Le montant des annuités 2018 se répartit en 13 128 € d'intérêts et 45 339 € d'amortissements du capital.

Ensemble des stations d'épuration péri-urbaines

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SLO

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

Le Service en 2019

- **La Régie :**
 - Poursuite du programme de renouvellement des équipements (pompes, moteurs, télégestion,...) et de mise en sécurité des ouvrages (clôtures, potences, garde-corps,...) ;
 - Vérifications réglementaires annuelles (électriques et appareils de levage) ;
- **Les études et travaux programmés :**
 - Poursuite des études en vue de la réhabilitation de la station d'épuration de La Chapelle Gonaguet et de l'extension de celle de Marsaneix;
 - Lancement des études pour mise en place d'équipements d'autosurveillance et diagnostic permanent des stations d'épuration;
 - Lancement du diagnostic des systèmes d'assainissement collectifs (collecte+traitement) de Sorges-et-Ligueux en Périgord;
 - Travaux de mise en place de l'assainissement collectif à "Laurière" sur la commune d'Antonne-et-Trigonant;
 - Travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Preyssac (Château l'Evêque) et de réaménagement de la zone d'infiltration de celle de Les Versannes;
 - Lancement des études pour mise en place de l'assainissement au hameau des Piles à Cornille et au bourg de Saint Mayme de Pereyrol

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SLO

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE



LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



Service Public d'Assainissement Non Collectif

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

- **Les Missions**

- contrôle de bon fonctionnement des installations existantes,
- contrôle des installations neuves ou réhabilitées (de conception et de réalisation),
- contrôle des installations existantes dans le cadre de ventes immobilières,
- conseil aux usagers, incitation à la réhabilitation.

- **Le Service en régie en 2018 :**

Régie du GP :

- 1 agent pour le Contrôle de l'Existant exclusivement,
 - 2 techniciens pour tous les contrôles règlementaires (conceptions, réalisation, CBF, ventes)
 - 1 technicien pour l'incitation à la réhabilitation et les contrôles des systèmes réhabilités,
 - 1 technicien qui encadre le service, contrôle les installations neuves et assure le suivi des contrats.
- **Le service délégué à VEOLIA (jusqu'en 2022)** avec mise à disposition d'un agent du GP.

Suite à l'extension du Grand Périgueux et la fusion de certaines communes entre elles, la gestion de l'ANC sur le territoire du Grand Périgueux a évolué au 1^{er} janvier 2017 :

- Le Grand Périgueux compte aujourd'hui 17 163 installations en ANC, réparties de la sorte :
 - Le SPANC en régie du Grand Périgueux s'étend sur 37 communes, pour 12 640 installations ANC,
 - Le territoire géré en DSP par notre délégataire VEOLIA s'étend sur 6 communes, pour 4 523 installations ANC.

En 2018, 2 371 contrôles tous confondus sur l'ensemble du territoire du Grand Périgueux :

- Contrôles des installations neuves ou réhabilitées confondues : 681 contrôles

Nature du contrôle	Régie Grand Périgueux	DSP VEOLIA	Total
Conceptions	263	124	387
Réalisations	228	66	294
Total	491	190	681

Variation des contrôles entre 2017 et 2018 :

- Régie GP :

- Hausse de 1,5 % des contrôles de conception et d'implantation
- Augmentation de 10,7 % des contrôles de réalisation des travaux

- DSP VEOLIA :

- Augmentation de 22,7 % des contrôles de conception et d'implantation
- Hausse de 11 % des contrôles de réalisation des travaux



• Contrôles des installations existantes : 1 690 contrôles

Le contrôle de l'existant comprend :

- Les Contrôles de Bon Fonctionnement (CBF) ;
- Les Contrôles dans le cadre de transactions immobilières ;

Nature du Contrôle	Régie Grand Périgueux	DSP VEOLIA
CBF	786	546
Ventes immobilières	283	75
Totaux	1 096	621

Entre 2017 et 2018, le nombre de contrôles de l'existant a augmenté de 25,6 % pour le SPANC en régie et a augmenté de 20,5 % sur le territoire géré par le délégataire.

• Incitation à la réhabilitation des installations non conformes :

Depuis l'extension du territoire du Grand Périgueux au 1^{er} janvier 2017, 228 installations ont été réhabilitées grâce à l'incitation à la réhabilitation qui consiste à :

- Démarcher les usagers concernés, les informer et les sensibiliser à la réhabilitation ;
- Conseils techniques pour la réhabilitation de leur système d'assainissement individuel ;
- Assistance administrative pour le montage des dossiers ;
- Aide à la recherche de financement ;
- Contrôles de conception et de réalisation des travaux ;
- Reversement des aides (si dossiers éligibles selon les critères de l'Agence de l'Eau Adour Garonne).

L'Agence de l'eau a suspendu ses financements fin 2017. Aucune opération n'a pu être déposée en 2018.

En revanche, le SPANC a travaillé pour l'élaboration du programme AMELIA 2 (volet ANC → Objectif = 150 dossiers sur 5 ans).

Service Public d'Assainissement Non Collectif

• Incitation à la réhabilitation des installations non conformes (SUITE) :

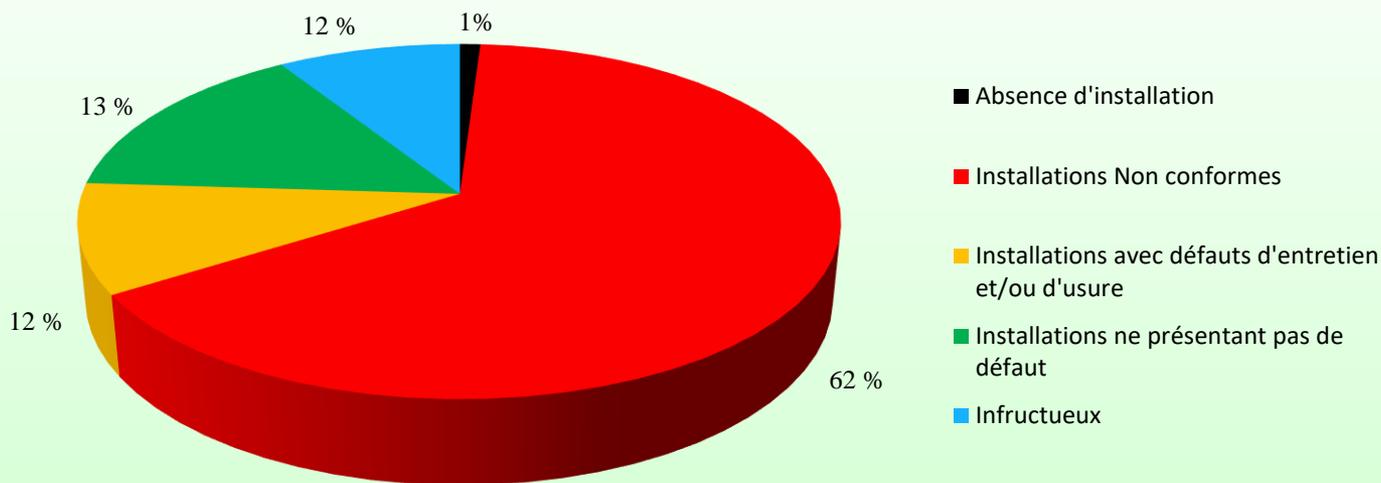
Dans le cadre des réhabilitations, ont été réalisés en 2018 :

- 111 contrôles de Conception
- 132 contrôles de Réalisations

Nature de la réhabilitation	CONCEPTIONS		REALISATIONS	
	Régie GP	DSP VEOLIA	Régie GP	DSP VEOLIA
Dossiers AEAG*	0	0	42	4
Dossiers non subventionnés	77	34	64	22

* Dossiers AEAG : Dossiers bénéficiant des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur les opérations précédentes jusqu'en 2017.

Bilan des installations ANC contrôlées en 2018 selon les avis règlementaires



Service Public d'Assainissement Non Collectif

Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

• Tarifs (TTC) des contrôles obligatoires du Grand Périgueux en 2018 :

	Grand Périgueux	
Nature de la gestion du SPANC	Régie	DSP VEOLIA
Fréquence CBF:	10 ans	4 ans
Redevance CBF:	16 €/an	19 €/an
Neuf :		
Conception	100 €	88,28 €
Réalisation	100 €	70,62 €
Vente :		
Redevance contrôle	120 €	55,32 €

• Le SPANC en 2019 :

- Poursuite des contrôles de l'existant
- Suivi des travaux des derniers dossiers subventionnés sous convention de mandat par l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- Poursuite des actions de communication en matière d'assainissement non collectif (ventes, incitation à la réhabilitation)
- Réactualisation du Règlement de Service
- Mise en place du programme AMELIA 2

⇒ **Le rapport annuel du délégataire VEOLIA a été remis à la collectivité le 31 mai (est consultable au service).**

La répartition du SPANC au 1^{er} janvier 2018

Envoyé en préfecture le 10/07/2019
Reçu en préfecture le 10/07/2019
Affiché le 
ID : 024-200040392-20190627-DD0552019-DE

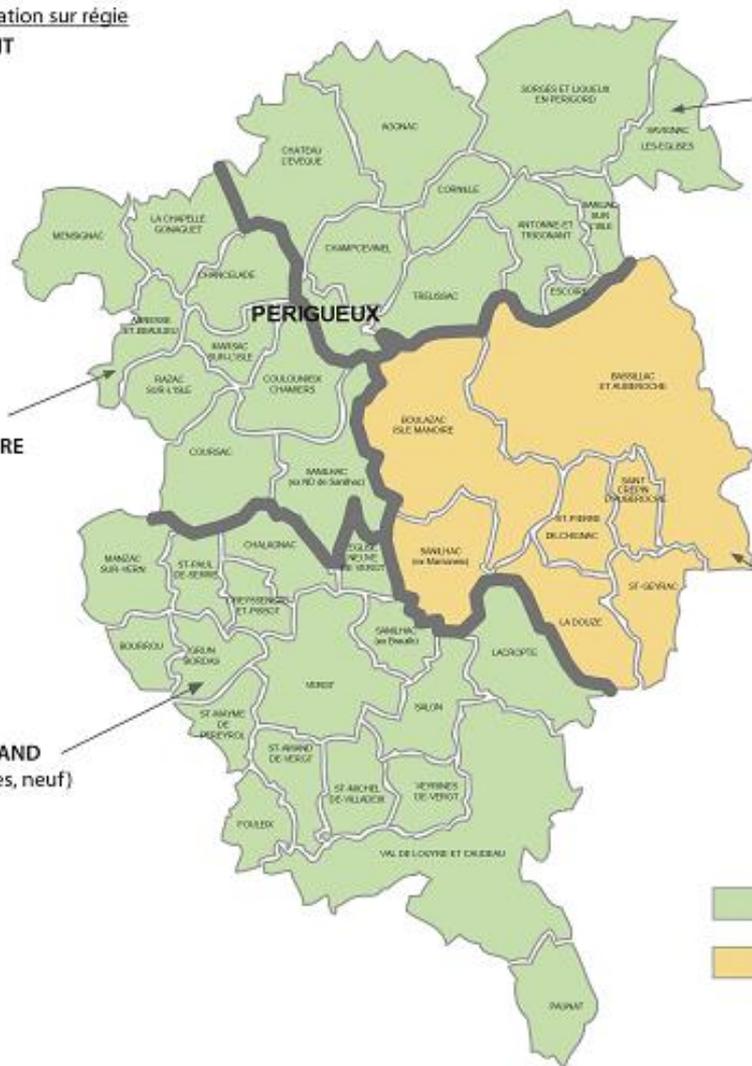
Projets de réhabilitation sur régie
Gaëtan CHAUMONT

Mallorie CARREAU
(neuf)
Jean-Jacques MALTERRE
(existant, ventes)

Clément BERLAND
(existant, ventes, neuf)

Geoffroy FRATTINI
(existant, ventes, neuf)

VEOLIA
Steve LAURENCIER
(existant, ventes, neuf, réhabilitation)



-  Régie Grand Périgueux
05.53.35.86.33
-  Déléataire : VEOLIA
05.61.800.902